

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 117 ♦

MONTREAL, LE JEUDI 28 MAI 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le trait d'union manquant

Quelque 1300 réformistes se retrouvent aujourd'hui à London pour un congrès national de trois jours. Au cœur de leurs délibérations, un projet cher à leur chef Preston Manning: la tenue, cet automne, d'une assemblée pour créer une «*alternative unifiée*» capable d'arracher le pouvoir aux libéraux de Jean Chrétien. M. Manning soutient qu'il veut réunir tous ceux qui endossent les grands principes de la pensée réformatrice, et pas seulement les conservateurs. Mais au delà de quelques principes généraux, on se demande comment il pourra séduire ceux que son programme, en particulier face au Québec, rebute.

Depuis son arrivée sur la scène fédérale en 1993, Preston Manning ronge son frein. Il s'est enraciné dans les provinces de l'Ouest, mais ses gains restent maigres au Manitoba — où il n'a fait élire qu'un député aux dernières élections — et il n'arrive pas à percer en Ontario. Le 2 juin dernier, comme en 1993, il a vu les libéraux rafler 102 des 103 sièges ontariens grâce, entre autres, à la division des votes de droite. Selon lui, un front commun des tenants de la philosophie conservatrice améliorerait les chances de déloger les libéraux.

On ne cesse donc de parler d'union de la droite, mais il y a un hic. Tous les sondages montrent que le second choix de la majorité des conservateurs n'est pas le Reform mais le Parti libéral. S'il veut gagner les élections, le Reform ne peut compter sur leur appui automatique et doit ratisser plus large. En mars, 24 heures à peine après l'annonce officielle de la candidature de Jean Charest à la tête du PLQ, M. Manning annonçait qu'il aimerait tenir, cet automne, une assemblée

pour discuter d'une «*alternative unifiée*» capable de ravir le pouvoir aux libéraux. Pour y participer, il suffirait d'adhérer à quatre grands principes du programme réformatrice, soit la responsabilité fiscale, un Parlement plus responsable, un rééquilibrage des pouvoirs au sein de la fédération et le renforcement de la famille.

Une fois venues les élections, les supporters de ce projet dans chaque comté se battraient sous une seule bannière ou se rangeraient derrière un seul candidat, peu importe le parti. L'objectif serait de former le pouvoir. Plusieurs facteurs font douter du réalisme de cette approche.

D'abord, tous les militants réformatrices de l'Ouest qui se sont manifestés dans les médias ont paru sceptiques. Pourquoi penser se ranger derrière quiconque alors qu'ils dominent le paysage politique de cette région?, ont-ils demandé. Même Preston Manning a eu cette réflexion après qu'un de ses députés albertains, Ian McClelland, s'est dit prêt à se présenter comme indépendant si cela pouvait unir conservateurs et réformatrices. Bref, le front commun dans l'Ouest ressemblerait davantage à un parapluie réformatrice.

Restent l'Ontario et le Manitoba, les véritables cibles de toute cette opération. L'équipe qui planche sur le projet d'union y travaille d'arrache-pied depuis un bon moment et y jouit d'appuis puissants au sein des partis conservateurs provinciaux de Mike Harris et de Gary Filmon. Absents de la scène provinciale, les réformatrices ont multiplié les contacts avec les militants du PC. Ils se sont joints aux formations provinciales, ont aidé plusieurs députés à se faire élire et ont même investi plusieurs organisations locales qui, en Ontario, partagent le même territoire que les organisations fédérales. Lors des dernières élections, le Reform a récolté les premiers fruits de son labeur. Mike Harris n'a pas appuyé Jean Charest, farouche opposant à toute fusion.

Mais comme les sondages le montrent, les gains faits en Ontario demeurent insuffisants. Le Reform doit trouver une façon d'amadouer d'autres conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates qui partagent ses principes. Il est vrai qu'il y a des défenseurs d'une approche économique conservatrice dans tous les partis fédéraux, mais de là à former un gouvernement dominé par les réformatrices, il y a un pas que beaucoup ne voudraient jamais franchir.

Si ces gens, en particulier les conservateurs qui ont vu leur parti décliné, n'appuient toujours pas le Reform, c'est parce qu'ils rejettent sa façon de traduire ses principes en politique. Depuis trois mois, tous les conservateurs qui s'expriment, même ceux en faveur d'une union possible de la droite comme Peter White, reconnaissent leurs divergences profondes face au Québec, à la réforme de la fédération et au bilinguisme. Cela ne signifie pas qu'une association est impossible, mais elle risque de provoquer la défection d'un bon nombre de conservateurs. A moins que le Reform mette de l'eau dans son vin.

Et s'il y a une chose que les militants réformatrices ne veulent pas, c'est bien diluer leur programme pour plaire à leurs adversaires. Pour ces populistes, attachés à leur vision d'un parti centré sur sa base, ce serait trahir une des raisons d'être de leur parti, c'est-à-dire donner une voix à l'Ouest face au Canada central.

Le projet que M. Manning défendra dans un discours demain devrait avoir l'aval du parti. Le vrai test aura lieu cet automne, quand ses militants auront les résultats de la conférence en main.

ACTUALITÉS

Un minimum d'énergie éolienne pour Hydro-Québec, page A 2



TVA s'associe aux radios communautaires hors Québec, page B 8



POLITIQUE

La Déclaration de Calgary ne convient pas à Claude Ryan, page A 4

Montréal devra rendre des comptes

Québec consent à aider la métropole à boucler son budget mais place la Ville sous haute surveillance et exige un redressement

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec consent une aide provisoire de trois ans à la Ville de Montréal lui permettant d'équilibrer son budget, en contrepartie de quoi il soumet la métropole à un régime surveillé de redressement de ses finances.

Dans l'immédiat, la contribution gouvernementale complète l'élimination du déséquilibre budgétaire de 125 millions que l'Assemblée nationale avait supervisée en décembre dernier dans le cadre de l'adoption du budget 1998

de Montréal. En effet, Montréal empochera les 53,6 millions manquants dès cette année ainsi qu'en 1999 et en 2000.

Mais cette aide est virtuelle puisque Québec ne déboursera aucun denier public. D'ici la fin de la session parlementaire, le gouvernement adoptera une loi — le consentement de l'opposition est toutefois nécessaire — qui créera un organisme sans but lucratif qui chapeautera les quatre équipements scientifiques montréalais: le Biodôme, l'Insectarium, le Planétarium et le Jardin botanique.

Cet OSBL sera conjointement géré par la Ville de Montréal, qui en conserve le contrôle majoritaire, et un parte-

naire public à déterminer. Ce dernier empruntera pour acheter 160,8 millions des actifs évalués à 451 millions. Le gouvernement garantira ce prêt équivalant à 53,6 millions pour les trois prochaines années.

Actuellement, le Biodôme, l'Insectarium, le Planétarium et le Jardin botanique, regroupés dans une unité de gestion distincte, ne font pas leurs frais. En 1997, le Fonds des équipements scientifiques a enregistré un déficit technique de 23,8 millions, comblé par le fonds général.

VOIR PAGE A 8: MONTREAL

Un homme prudent



REUTERS

LE GOUVERNEUR de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, a dit hier que la banque centrale interviendrait certainement si le dollar canadien faisait face à une crise de confiance. Elle ne se fixe toutefois pas de cible quant à la valeur de la devise canadienne au-dessous de laquelle elle hausserait son taux directeur. Gordon Thiessen prononçait une allocution à Montréal dans le cadre de la Conférence sur la mondialisation des économies. Nos informations, page B 2

Surplus de l'assurance-emploi

Harris crie au vol

Martin admet que les surplus ont servi à éponger le déficit

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Pressé de toutes parts, le ministre des Finances Paul Martin a admis hier que les surplus de l'assurance-emploi n'existent que sur papier.

Les 15,7 milliards de dollars que le régime a accumulés depuis 1996 ont servi à éponger le déficit et à financer toutes sortes de programmes, a-t-il indiqué.

M. Martin a soutenu que son gouvernement avait «*fait des choix*». «*Nous sommes fiers des choix que nous avons faits*», a-t-il souligné à sa sortie des Communions.

«*Non seulement avons-nous éliminé le déficit, a-t-il poursuivi, mais nous avons aussi réduit les impôts pour 83 % des Canadiens, décrété la plus importante réduction (des primes) de l'assurance-emploi et injecté 1,5 milliard de plus par année dans le transfert social canadien.*»

Estomaqué par les chiffres les plus récents sur les

VOIR PAGE A 8: SURPLUS

La nomination de Jean-Louis Roux divise le Bloc

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

L'arrivée de l'homme de théâtre Jean-Louis Roux à la tête du Conseil des arts du Canada suscite des réactions: pendant qu'au Bloc québécois on se contredit sur le caractère politique d'une telle nomination et qu'on remet en question l'«*approche normative et élitiste*» de l'artiste vis-à-vis de la culture, le Congrès juif canadien n'y voit pas d'affront à la communauté juive et souhaite que le «*mouvement séparatiste*» lui emboîte le pas.

Après un bref mais remarqué passage au Sénat et au poste de lieutenant-gouverneur du Québec, Jean-Louis Roux accède à la présidence du Conseil des arts du Canada (CAC) et succède ainsi à Donna Scott, qui y était depuis quatre ans. Cette nomination, que la ministre du Patrimoine Sheila Copps a confirmée hier, survient au moment où le Conseil et sa toute nouvelle directrice, Shirley

VOIR PAGE A 8: JEAN-LOUIS ROUX

L'usage du Ritalin ne cesse de croître

Même des enfants de la maternelle en prennent. Le phénomène inquiète enseignants et spécialistes.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Dans une école primaire de Lachine, l'an dernier, la moitié des enfants d'une classe de troisième année prenaient du Ritalin. Exceptionnel? Sans doute. Il reste que la moyenne par classe reste élevée à cette école située en milieu difficile, autour de six ou sept par groupe. Et cette situation n'est pas unique.

«*Il y a peut-être eu de l'abus, mais il ne faut surtout pas généraliser. Car il y a des enfants qui ne peuvent vraiment pas fonctionner s'ils n'ont pas pris leur Ritalin le matin*», souligne l'éducateur spécialisé Yves Vallières, qui travaille auprès des enfants de cette école.

Peut-être. Mais l'accroissement du nombre d'enfants prenant du Ritalin sim-

plement parce qu'ils dérangent le professeur ou éprouvent de la difficulté à suivre inquiète plusieurs spécialistes.

«*Beaucoup trop d'enfants sont médicalisés, sont conduits à porter des camisolles chimiques, sous le grand chapeau des troubles d'attention*», dénonce pour sa part Pierre Paradis, un professeur d'éducation à l'Université du Québec à Rimouski qui a consacré beaucoup de temps à ce phénomène.

Les propos de M. Paradis sont partagés par le directeur de l'école Pie X à Laval, Luc Prud'homme. À son arrivée à l'école il y a quatre ans, 30 enfants sur 200 prenaient du Ritalin. C'était, à son avis, beaucoup trop, parce que, dit-il, la source des difficultés de l'enfant n'est pas neurologique mais psychosociale et affective.

VOIR PAGE A 8: RITALIN

Une drogue proche de la famille des amphétamines, qui fait l'objet d'un marché parallèle chez les adultes

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Aussi étonnant que cela puisse paraître de prime abord, le Ritalin est un stimulant du système nerveux central, proche de la famille des amphétamines. «*Un stimulant, pris à faibles doses, va aider certaines personnes à se concentrer*», explique David Cohen, chercheur au département du service social de l'Université de Montréal et auteur du livre Le Guide critique des médicaments de l'âme. «*Les gens qui ont à faire des tâches répétitives constatent que les amphétamines les aident. C'est pourquoi il est devenu populaire auprès des camionneurs, par exemple.*»

Connues aussi sous le nom de *speed*, les amphétamines ont été allégrement prescrites, dans les années 60, comme remède

à une multitude de problèmes comme la fatigue ou la neurasthénie, ou tout bonnement pour aider les gens à maigrir. Un marché parallèle du *speed* s'est développé par la suite, chez les jeunes à la recherche de nouvelles expériences...

Aujourd'hui, on commence à voir émerger, un peu de la même façon, un marché parallèle du Ritalin. «*Les travailleurs de rue avec qui nous sommes en contact commencent à nous parler de Ritalin, qui se trafique à 65 sous la dose*», dit Jocelyn Chagnon, qui travaille au service d'éducation sur les drogues à la Gendarmerie royale du Canada.

La popularité du *speed* avait peu à peu baissé et le Ritalin, mis sur le marché au début des années 70, a d'abord été relativement peu consommé. C'est l'adoption,

VOIR PAGE A 8: DROGUE

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 28 Min: 11
Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 24 Min: 8
Détails, page B 5

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SURPLUS

SUITE DE LA PAGE 1

surplus de l'assurance-emploi, le premier ministre ontarien Mike Harris n'a pas hésité à affirmer qu'Ottawa se comporte comme un voleur.

«J'ai employé tous les mots délicats que je pouvais. Maintenant, j'emploie le mot "voler"», a affirmé M. Harris, plus tôt dans la journée, en réagissant à la publication par Statistique Canada du dernier bilan des surplus, qui révèle qu'ils ont augmenté de 2,9 milliards de dollars dans les trois premiers mois de 1998.

«Il vole les travailleurs ontariens et les entreprises ontariennes et utilise cet argent à d'autres fins [...] Je ne sais pas si c'est illégal, mais c'est certainement incorrect», a-t-il ajouté.

En réaction, M. Martin a affirmé que le gouvernement Harris n'avait pas de leçons à donner à personne. «Je demanderais simplement à M. Harris de regarder les salles d'urgence de ses hôpitaux, de regarder son système d'éducation et de se demander s'il a fait les bons choix», a-t-il dit, en sous-entendant que la province était mal pourvue en la matière.

Dans le passé, M. Martin avait toujours refusé de dire que les surplus du régime — qui est entièrement financé depuis 1991 par les cotisations des travailleurs et des employeurs — servaient à financer les dépenses du gouvernement. Il préférait affirmer que le gouvernement constituait une réserve pour affronter les temps difficiles. En cas de récession, Ottawa pourrait ainsi piger dans cette réserve pour éponger les déficits du régime.

Pourtant, dans les livres du gouvernement, les surplus sont comptabilisés comme des revenus. Il n'existe pas de fonds séparé où ils pourraient être versés. Les syndicats comme les associations patronales se sont élevés contre cette pratique en réclamant des baisses de cotisations.

Les économistes prévoient qu'au rythme actuel les excédents accumulés du régime pourraient atteindre 19,9 milliards à la fin de l'année et 26,4 milliards à la fin de 1999.

L'élément déclencheur des déclarations de M. Martin aura été la publication par le quotidien *The Globe and Mail* de révélations dans le dossier. Confronté à des pressions légales, le gouvernement Chrétien jonglerait actuellement avec différents scénarios. Il aurait le choix entre continuer à engranger les surplus ou permettre une réduction marquée des cotisations de l'assurance-emploi.

Rappelons que la CSN a entrepris, en se basant sur la Constitution canadienne, des procédures légales au mois de novembre dernier pour déclarer illégale l'utilisation actuelle des surplus.

Le Bloc québécois a vigoureusement dénoncé M. Martin. Le député Yvan Loubier a affirmé que le ministre fait preuve d'une attitude «immorale», qui laisse à leur sort des «milliers de chômeurs en détresse».

Le Bloc soutient que les surplus devraient retourner d'où ils viennent. La moitié pourrait être utilisée, suggère-t-il, pour améliorer les prestations aux chômeurs et l'autre pour réduire les cotisations.

Pour sa part, le député néo-démocrate Yvon Godin s'est lancé dans une attaque à fond de train contre la façon de faire du gouvernement libéral. «C'est illégal, c'est immoral, c'est tout ce que tu peux trouver dans un dictionnaire. Cet argent-là appartient aux travailleurs de ce pays», a-t-il dit.

«Paul Martin mène le pays et ce sont les finances du pays qui mènent la Chambre des communes; ce n'est pas correct. M. Martin a un petit peu trop de pouvoir à la Chambre des communes», a-t-il ajouté.

EN BREF

Un Forum interparlementaire

(Le Devoir) — Une centaine d'élus de divers Parlements des trois Amériques ont convenu il y a quelques jours, à San Juan de Porto Rico, de créer un Forum interparlementaire permanent de l'hémisphère. Cette décision s'inscrit dans la foulée de la toute première Conférence des parlementaires des Amériques (COPA), tenue en septembre dernier à Québec. C'est l'Assemblée nationale du Québec qui a été chargée d'accueillir le secrétaire permanent de cette nouvelle structure de dialogue entre élus plutôt qu'entre chefs d'État ou de gouvernement. Selon un communiqué du président de l'Assemblée nationale du Québec, Jean-Pierre Charbonneau, les efforts se poursuivent en vue de faire reconnaître la Conférence parlementaire des Amériques comme interlocuteur privilégié du Sommet des chefs d'État, lequel a prévu l'intégration économique des trois Amériques à la date butoir de 2005.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MONTREAL

Bourque voit dans la décision de Québec un coup de pouce électoral

SUITE DE LA PAGE 1

L'année précédente, ces difficultés étaient de 27,5 millions.

Aux 53,6 millions annuels s'ajoutent 26,4 millions dont bénéficie déjà Montréal depuis deux ans à titre de soutien ponctuel (compensations pour les droits sur les divertissements ainsi que l'accès à la TGE, soit la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité).

«Nous annonçons aujourd'hui la fin de la saga de ce que certains appelaient le budget virtuel. [...] C'est ce que l'on voulait pour que Montréal reprenne son souffle, respire et arrête de taxer», a affirmé hier le maire Pierre Bourque après que le conseil des ministres eut pris la décision de ce soutien total de 80 millions par année.

L'administration montréalaise devra toutefois montrer patte blanche. D'ici la mi-juillet, la Ville devra déposer au gouvernement un plan de redressement des finances afin de corriger les problèmes structurels à long terme. Des mesures devront être prises, entre autres, au chapitre de la main-d'œuvre mise en disponibilité ainsi que du côté des réductions de dépenses pour l'ensemble des fonds de la Ville (fonds général qui est constitué des services aux citoyens et les fonds d'entreprises qui sont gérés en parallèle).

À tous les trois mois, l'administration Bourque devra faire rapport à Québec. Aucune obligation n'est établie d'informer le conseil municipal de l'évolution du dossier. Ironiquement, le rapport du Vérificateur de Montréal déposé mardi dernier soulève pour la deuxième année un problème flagrant de transparence: les élus n'ont pas toute l'information nécessaire à une prise de décision éclairée, soutient-il.

De plus, le maire Bourque s'est engagé à ne rien ré-

clamer financièrement au gouvernement jusqu'en 2000. Le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault, a déclaré que «le gouvernement a ainsi le sentiment de remplir ses obligations. Il est cependant normal que l'on obtienne des assurances».

«On vit serré à Montréal. On va passer à travers. Les Montréalais n'ont pas à craindre d'augmentation de taxes. Et j'en suis très fier», a assuré M. Bourque. Ce dernier s'est défendu par rapport à ce que d'aucuns considèrent comme une tutelle. «Le budget de 1998 est inférieur à 1992. Essayez de faire ça sans le Parlement. Vous allez voir que ce n'est pas facile avec toutes les contraintes des conventions collectives et les contraintes de l'environnement montréalais».

Ces conditions ont toutefois fait bondir les libéraux ainsi que les détracteurs montréalais de Pierre Bourque. «Le gouvernement profite de la faiblesse d'un maire en période électorale pour lier Montréal et prolonger la tutelle», s'est indignée la députée Liza Frulla, critique des dossiers montréalais dans l'opposition officielle.

Le candidat à la mairie, Jacques Duchesneau, abonde dans ce sens, se désolant de voir Montréal sans aucune marge de manœuvre. «M. Bourque prend des engagements qui vont au-delà des cinq mois qu'il lui reste à faire à l'hôtel de ville», a-t-il dénoncé.

Son adversaire dans la course électorale, Jean Doré, déplore que l'aide gouvernementale ne soit que temporaire,



JEAN-LOUIS ROUX

Le Congrès juif ne s'oppose pas à la nomination de l'homme de théâtre

SUITE DE LA PAGE 1

Thomson, s'activent à répartir les nouveaux millions que le gouvernement fédéral leur a versés.

Au Bloc québécois, l'avènement de M. Roux met en lumière d'importantes contradictions entre le chef, Gilles Duceppe, et la critique en matière de culture, Suzanne Tremblay. Alors que le premier «n'y voit aucun problème» et pas l'ombre d'un «poste politique», dans l'esprit de la seconde il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'une «nomination politique». De plus, Mme Tremblay s'interroge quant à la définition de culture qu'encourage Jean-Louis Roux.

«Il a une approche un peu normative et élitiste de la culture, et le Bloc québécois se demande si M. Roux aura vraiment l'ouverture d'esprit requise pour accueillir des expressions culturelles qui ne correspondent pas du tout à sa vision de l'art, peut-être de la culture un peu plus populaire. On va lui donner le bénéfice du doute pour l'instant, mais nous serons très vigilants parce que c'est une récompense politique», a affirmé Mme Tremblay hier.

Au Congrès juif canadien, on ne s'objecte pas à cette nomination, jugeant que la sincérité des remords de M. Roux suffit pour démontrer qu'il regrette ses actions passées. Après avoir été nommé par le gouvernement Chrétien à titre de sénateur, Jean-Louis Roux quittait ce poste en 1996 pour occuper celui de lieutenant-gouverneur du Québec. Toutefois, une entrevue accordée au magazine *L'actualité* levait le voile sur un épisode de jeunesse, à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, au cours duquel M. Roux avait non seulement participé à une manifestation antisémite mais aussi arboré la croix gammée. Intimidé par le tollé suscité par la parution de cet article, M. Roux avait de son plein gré quitté son poste quelques semaines à peine après sa nomination.

«Le Congrès juif canadien n'a jamais exigé de Jean-Louis Roux qu'il démissionne de son poste de lieutenant-gouverneur», a expliqué hier Moshe Ronen, président du Congrès. La sincérité de ses remords nous a satisfaits, nous n'avons absolument aucune raison de nous opposer à cette nomination. La communauté juive ne voit pas d'affront dans cette nomination, et nous espérons que, de la même façon, le mouvement séparatiste n'y verra pas une insulte lui non plus».

Le principal intéressé, enchanté des nouvelles fonctions qui l'attendent et qui l'occuperont partiellement, ne voit rien de politique dans sa venue au Conseil. «Je ne crois pas qu'on passe au filtre les candidats à ce poste et qu'on élimine ceux qui ne font pas l'affaire du gouvernement, c'est vraiment une nomination qui n'a absolument rien d'un caractère partisan», a expliqué hier Jean-Louis Roux, qui attend de se plonger dans les dossiers du Conseil avant de se pro-



Jean-Louis Roux

noncer sur les objectifs qu'il entend mettre de l'avant.

Dans ses récents mémoires — *Nous sommes tous des acteurs* —, Jean-Louis Roux affirmait avoir déjà été sollicité pour le poste, mais un concours de circonstances l'avait empêché d'accepter. Il affirmait: «À la présidence du Conseil des arts du Canada, on est bien placé pour talonner les parlementaires et les ministres intéressés et leur rappeler le rôle de l'État à titre d'investisseur dans les arts et la culture, domaine dont celui-ci a la malencontreuse tendance à se dégarer, de nos jours».

Maintenant que l'occasion lui est présentée, M. Roux entend se servir de ses relations pour persuader le gouvernement. «J'entends le faire, absolument, et comme je me flatte d'avoir l'oreille des plus hautes instances dans ce gouvernement, je pense que je peux faire beaucoup de choses pour augmenter l'importance des arts et de la culture dans notre vie à tous».

Les nouvelles fonctions de Jean-Louis Roux ne remettent pas en question sa carrière théâtrale ni non plus ses engagements futurs. Les habitudes pourront donc voir le nouveau président du CAC sur les planches dès le début de juillet, au Bic, dans *Le Visiteur*, présenté par le Théâtre des gens d'en bas. De même, la saison prochaine, il a déjà promis une participation dans *Lorenzaccio* à la Nouvelle Compagnie théâtrale.

Après Roch Carrier (directeur du Conseil jusqu'à mai dernier) et Maureen Forrester (présidente du CAC jusqu'en 1988), Jean-Louis Roux devra se plier à certaines règles déontologiques: «Il doit organiser ses affaires personnelles de manière à éviter les conflits d'intérêt réels potentiels ou apparents», stipule le code de déontologie du CAC. M. Roux ne pourrait donc pas recevoir de subvention personnelle du CAC à titre d'artiste mais pourra fort bien se produire sur la scène d'une compagnie théâtrale subventionnée par le CAC, comme c'est le cas pour la majorité d'entre elles.

«Ce n'est pas un poste qui exige une présence quotidienne à Ottawa ou ailleurs, je ne sais pas exactement mais peut-être une centaine de jours, quelque chose comme cela», explique M. Roux. Il n'y a rien qui entre en conflit d'intérêts entre ce poste et le fait que l'exerce une carrière en théâtre».

Le président du conseil ne reçoit pas de salaire à proprement parler mais plutôt un *per diem*, qui représente 375 \$ par jour. À cette somme s'ajoutent des frais de déplacement et de subsistance lors d'expéditions commandées par son rôle. Ses principales activités consisteront à assister aux quatre réunions du conseil, en plus de se soumettre à des remises de prix et des voyages de représentation. Le baptême officiel de M. Roux sera consacré les 12, 13 et 14 juin prochains à l'occasion de sa toute première réunion du conseil.

RITALIN

«Le Ritalin est en train de remplacer les services professionnels dans les écoles», estime un député libéral

SUITE DE LA PAGE 1

Parfois, dit M. Prud'homme, les parents passent outre les recommandations du personnel de l'école et vont simplement chercher leur prescription chez le médecin. «Quand un enfant va dans le bureau, je sais qu'il va revenir avec du Ritalin. Quand il va à un autre endroit, je sais que l'interrogation sera un peu plus serrée», dit-il.

Cette année, pour la première fois, M. Prud'homme a accueilli un enfant de maternelle qui prenait déjà du Ritalin. Une première à cette école, dont il tire une conclusion troublante: «Cela veut dire que les garderies s'en mêlent [de recommander la prescription du médicament]».

À cette école de Laval, l'équipe a préparé une «trousse méthodologique du travail intellectuel» intitulée *Concentre-toi au max*. Elle a aussi remué ciel et terre pour trouver des spécialistes pouvant soutenir les enfants ayant des problèmes plutôt que de les envoyer en courant chez le médecin.

Cette semaine, en Chambre, le critique de l'opposition en matière d'éducation, François Ouimet, a rendu le gouvernement en grande partie responsable de cette situation dans les écoles, faisant valoir que la diminution de professionnels (psychologues, orthopédagogues, conseillers pédagogiques) créait d'insurmontables problèmes et entraînait le recours à «la fausse solution Ritalin».

«L'augmentation en flèche des enfants qui consomment du Ritalin est très troublante», estime M. Ouimet. Le Ritalin est en train de remplacer les services professionnels dans les écoles».

La porte-parole de la ministre de l'Éducation Pauline Marois a exprimé son incrédulité devant «une telle démagogie».

«L'enfant sur qui un médecin a posé un diagnostic d'hyperactivité ne se trouvera pas mieux même si un psychologue est avec lui toute la journée, de la même manière qu'une person-

ne souffrant de rhumatisme ne se portera pas mieux si une infirmière est à ses côtés 24 heures par jour», a-t-elle fait valoir.

Cette dernière soutient par ailleurs que, si le personnel non enseignant dans les écoles a diminué depuis six ans, le nombre de psycho-éducateurs et d'orthopédagogues a augmenté.

Ces données sont vivement contestées par plusieurs et même contredits par certains chiffres émanant du ministère de l'Éducation. Mais surtout, un très grand nombre de directeurs d'école, d'enseignants et de professionnels posent un verdict similaire: les besoins des enfants sont plus nombreux, plus diversifiés et plus complexes qu'il y a 20 ou même 10 ans, entre autres en raison du tissu familial détérioré.

Pour David Cohen, chercheur au département du service social de l'Université de Montréal, il ne fait aucun doute que le recours au Ritalin serait moins répandu si des équipes multidisciplinaires travaillaient avec l'enfant (et ses parents) à l'école.

M. Cohen tire ses remarques de deux recherches, une première effectuée sur une base très restreinte auprès de parents, d'enseignants et de médecins, et une seconde de plus grande envergure, dont les résultats seront publiés en septembre, qui confirme «que c'est le bordel» avec le Ritalin.

Plusieurs parents, estime M. Cohen, ne veulent pas voir que leur enfant pourrait avoir un problème et préfèrent la fausse solution Ritalin.

Mais pour au moins une mère, qui a suivi le conseil du personnel de son école à Hull et donné du Ritalin à son enfant de six ans, l'expérience a été horrible lorsque son fils s'est mis à avoir des idées suicidaires. Son dossier est maintenant devant la Commission des droits de la personne, qui devra dire si oui ou non l'école a mal agi. Et cette femme n'est pas seule.

revenant à la charge pour réclamer la diversification des sources de revenus. «Dans cet esprit, il est important que le gouvernement du Québec apporte une solution durable via un pacte fiscal qui va corriger l'injustice fiscale qui a été faite aux contribuables montréalais», a commenté M. Doré.

En 1994, le Parti québécois a pris l'engagement de conclure un pacte fiscal avec la métropole, lui reconnaissant du coup un statut particulier. Au cours des quatre dernières années, ce soutien a pris l'allure d'un versement annuel de dernière minute pour boucler le budget montréalais.

«Il est facile de comprendre que le gouvernement du Québec procède de façon ad hoc avec une administration municipale à laquelle il ne fait plus confiance. Il suffit de lire le rapport du Vérificateur pour mesurer la nécessité du redressement des finances et de la gestion de Montréal», a renchéri le conseiller municipal Pierre Goyer, qui est candidat aux côtés de M. Doré.

Le ministre Perreault a expliqué le caractère provisoire de l'aide, rappelant qu'une réforme de la fiscalité municipale est entreprise. Le gouvernement a promis cette réforme dans le cadre du transfert de 375 millions à l'ensemble des municipalités du Québec. Le soutien financier à Montréal est «un pont» pour lui permettre d'attendre ces changements.

Entre-temps, le maire Pierre Bourque se réjouit de la décision gouvernementale qu'il voit comme un coup de pouce électoral.

La Commission Nicolet accueille de simples citoyens

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

La Commission Nicolet tenait hier soir son premier Forum des citoyens pour permettre au grand public de venir partager leur expérience et observations avec ceux qui sont chargés d'analyser les événements entourant la crise du verglas. Au menu, les préoccupations entourant la sécurité du réseau d'Hydro-Québec, l'inquiétude quant à l'approvisionnement en eau et les plans d'urgence de la Sécurité civile et de la Ville de Montréal.

Au micro, de simples citoyens, des responsables de groupes communautaires et un conseiller municipal, Robert Laramée, dont le témoignage était en quelque sorte le préambule d'une promesse électorale. En effet, le conseiller Laramée, membre de l'équipe de Jacques Duchesneau au Parti Nouveau Montréal, a dit que le plan d'urgence de la Ville devrait se concentrer autour des ressources de quartier plutôt que de «dire aux gens d'Alouette d'aller au Palais des congrès».

Directeur d'une résidence pour personnes âgées qui a accueilli des pensionnaires d'une autre résidence sinistrée, Robert Laramée a expliqué que son établissement n'a jamais été reconnu comme centre d'hébergement et qu'à chaque refus de la Ville de lui fournir des lits de camp ou de la nourriture il s'est tourné vers son quartier. «Je pense qu'il faut fermer les frontières des quartiers et que nous sommes capables, dans notre quartier, d'avoir une généricité et un centre, et de mettre à contribution les commerçants, les organismes communautaires et les citoyens».

Parmi les autres interventions, on a pu apprendre de la part de la rectrice suppléante à l'Université de Montréal que, même si le centre d'hébergement du CEP-SUM était bien installé, «on a toujours frôlé le pire», que ce soit à cause de l'approvisionnement en eau ou de la gestion des activités de l'université. Plusieurs intervenants ont suggéré que la population soit mieux préparée à de telles catastrophes.

DROGUE

SUITE DE LA PAGE 1

en 1980, d'un nouveau diagnostic utilisé en psychiatrie qui a fait changer les choses. Le «trouble déficitaire de l'attention», la fameuse hyperactivité, a été reconnu officiellement dans le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM). Véritable «bible» nord-américaine des troubles mentaux, le DSM est utilisé tant par les psychiatres et les psychologues que par les médecins généralistes.

Quand on a réalisé que le Ritalin semblait aider les personnes souffrant de ce trouble, la consommation a commencé à grimper, et des millions d'ordonnances sont maintenant émises en Amérique du Nord. Le Ritalin est le nom commercial du méthylphénate, une substance qui est aussi vendue sous d'autres marques, dont PMS-Méthylphénate. Au Québec, selon la firme spécialisée International Medical Statistics (IMS), le nombre d'ordonnances de méthylphénate est passé de 37 000 à plus de 183 000 entre 1990 et 1997: une augmentation de plus de 380 %. Le Québec enregistre les augmentations les plus élevées: entre 1996 et 1997 seulement, le nombre d'ordonnances a augmenté de 23 %, contre 12 % dans l'ensemble du Canada.

Le diagnostic médical de «trouble déficitaire de l'attention» et son traitement par le Ritalin commencent cependant à être dénoncés, par certains experts et éducateurs, comme des solutions simplistes et à trop court terme. «On peut difficilement croire qu'un nouveau problème de nature physique, génétique, soit apparu si vite chez des millions de jeunes!», dit David Cohen. Des enfants peuvent être agités et perturbés, pour une multitude de raisons. Ont-ils déjà eu le matin? Leurs parents se sont-ils disputés? Il y a un tas de choses qu'on ne prend pas la peine de savoir. En leur faisant prendre par-dessus le marché une substance stimulante, on risque seulement d'aggraver le problème».

Les effets à long terme du Ritalin ne sont pas connus. En principe, son usage ne doit pas se prolonger au-delà de l'enfance, mais on manque aussi de données exactes quant à son utilisation. «Mais l'augmentation des ordonnances permet de soupçonner que l'usage se répand à d'autres groupes d'âge», dit David Cohen. Et aussi qu'il s'étend aux filles...

Lors du dernier Salon de la jeunesse, au kiosque d'information de la GRC, Jocelyn Chagnon s'est fait poser pour la première fois des questions sur le Ritalin. «Des adolescents nous racontaient qu'ils volaient les pilules de leur petit frère pour pouvoir mieux travailler en période d'examen», dit-il. D'autres en prennent pour se «booster» avant d'aller jouer au hockey».

LE DEVOIR

LES SPORTS

GÉNÉTIQUE

Des chercheurs sur la piste du gène de la performance physique

PHILIPPE COSTE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Un gène isolé il y a dix ans par le professeur Pierre Corvol, du Collège de France, pourrait expliquer pourquoi certains individus sont capables de performances physiques qui restent un rêve pour les autres.

Une équipe de chercheurs britanniques dont les travaux sont publiés dans la revue scientifique *Nature*, a eu l'idée de rechercher chez des sportifs, et dans la population générale, la présence et la forme de ce gène.

Comme il est souvent de règle en génétique, environ 25 % des enfants

qui naissent chaque année héritent de deux exemplaires de ce gène, un de chaque parent. Ils sont baptisés II par les chercheurs. Un autre quart, appelé DD, ne le possède pas du tout et les 50 % restants (ID) n'en reçoivent qu'un seul exemplaire.

Ce gène intervient dans la régulation de la tension artérielle. Les personnes porteuses des deux exemplaires sont protégées contre les maladies cardiovasculaires. Au contraire, celles qui ont eu la malchance de n'hériter d'aucun des deux gènes — les DD — présentent un risque important d'infarctus.

D'emblée, l'équipe de chercheurs

britanniques a trouvé des différences significatives de répartition entre les 33 alpinistes sélectionnés — ils avaient tous fait des courses dans l'Himalaya à plus de 7000 mètres sans oxygène — et les 1903 hommes britanniques en bonne santé qu'ils avaient retenus. Ils ont alors seulement considéré les 15 alpinistes qui avaient pu se passer de bouteilles jusqu'à 8000 mètres. Résultat: aucun des alpinistes n'appartenait à la catégorie DD, 50 % étaient du groupe II et les autres possédaient un gène sur deux (ID).

Une seconde expérience a alors été menée: les chercheurs ont demandé

à 123 soldats britanniques de soulever des haltères de 15 kilos le plus longtemps possible. Les jeunes militaires ont ensuite été soumis à un entraînement intensif pendant dix semaines puis soumis à la même épreuve d'haltérophilie.

Les médecins ont alors constaté que les recrues des groupes II ou ID amélioraient considérablement leurs performances, jusqu'à onze fois pour les possesseurs des deux gènes par rapport à ceux qui en étaient dépourvus.

«Les données britanniques, très spectaculaires, vont probablement faire de ce gène un «gène de prédiction» décelable par un simple test et il est pro-

bable que les sélectionneurs sportifs vont y soumettre leurs poulains pour tenir seulement les candidats II ou ID», a indiqué hier à l'AFP le généticien français Axel Kahn.

«Dans le cas présent, a-t-il estimé, ce test n'a guère d'incidences éthiques puisque le sport est par nature inégalitaire, mais il faut faire attention aux débordements possibles.» Le professeur Kahn a rappelé à ce propos qu'une autre équipe britannique venait de mettre en évidence l'existence probable d'un «gène de l'intelligence» basé sur le quotient intellectuel qu'il serait à bien des égards «très dangereux» de rechercher.

Avalanche

Crawford ne sera pas de retour

Denver (AP) — Il y a deux ans, Marc Crawford aidait l'Avalanche du Colorado à remporter la coupe Stanley. Aujourd'hui, l'entraîneur est sans emploi, et on ne sait pas trop s'il a abandonné son poste ou s'il a été congédié.

Les dirigeants de l'équipe ont fait savoir, hier, que Crawford avait rejeté une offre contractuelle et qu'il pouvait se chercher du travail ailleurs.

Crawford a encore une année de contrat à écouler, et on ne sait pas quand il pourra offrir ses services à d'autres équipes. Quand lui on a demandé si une équipe contactant Crawford pourrait être accusée de maraudage, le directeur général Pierre Lacroix a répondu: «Aucun doute».

Lacroix a précisé qu'on avait offert d'ajouter une année de contrat à celle qui lui reste à écouler. Il a expliqué que Crawford avait refusé la proposition et qu'il avait manifesté le désir de relever un autre défi ailleurs.

Quand on lui a demandé si cela voulait dire que Crawford quittait de lui-même ou qu'il avait été remercié de ses services, Lacroix a dit: «C'est une question de droit sur laquelle nous devons nous pencher.»

Braves 2, Expos 0

Le maître et l'élève

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Atlanta — Le maître et l'élève.

Le match d'hier mettait aux prises Greg Maddux, gagnant du trophée Cy Young à quatre reprises, et Javier Vazquez, le plus jeune joueur des Expos.

Vazquez, 21 ans, a copié le style de Maddux. C'est en quelque sorte son maître à penser. Il surveillait ses faits et gestes dans sa jeunesse.

Devant 32,834 personnes, Vazquez a démontré qu'il était un Maddux en devenir quand les Expos se sont inclinés 2-0 contre les Braves.

Les Braves l'ont emporté même s'ils n'ont réussi que trois coups sûrs dans le match.

Vazquez a livré tout un duel à Maddux, l'auteur du plus grand nombre de victoires dans les ligues majeures (131) depuis 1991. Et il ne lançait pas contre des deux de pique, loin de là.

Les Braves ont déjà remporté 21 victoires au mois de mai et ils dominent la Ligue nationale pour les circuits et la moyenne au bâton. Ils ont une fiche de 31-9 contre les Expos depuis 1995.

En sept manches, Vazquez (1-6) n'a alloué que deux coups sûrs, deux buts sur balles et un point. Il a effectué 95 lancers, 56 prises et 39 balles. Les Braves ont frappé dans les six premières manches et enregistré quatre retraits au bâton.

Seul Maddux a été capable de frapper la balle en lieu sûr contre lui. Il a réussi un simple et un double.

Le seul point des Braves contre Vazquez a été inscrit à la septième.

Vazquez a donné des buts sur balles à Keith Lockhart et Chipper Jones aux deux premiers frappeurs. Un faible roulant d'Andres Galarraga au premier but a permis aux coureurs d'avancer de 90 pieds et Ryan Klesko a réussi un ballon-sacrifice au champ droit.

Maddux (7-2) n'a accordé que six coups sûrs et un but sur balles en huit manches et un tiers. Il est le quatrième lanceur des Braves à atteindre le cap des sept victoires après Tom Glavine.

TENNIS



L'Américaine Monica Seles (n° 6) a vaincu l'Autrichienne Marion Maruska en trois manches de 2-6, 6-1, 6-0.

Pete Sampras, héros maudit de Roland-Garros

Lareau-Black battent les Français Delaitre-Grosjean et accèdent au deuxième tour du double

Paris (AP) — Pete Sampras ne remportera pas les Internationaux de France cette année encore. L'Américain a subi hier la loi d'un jeune Paraguayen inconnu du public, Ramon Delgado, à l'issue d'une journée marquée par la pluie et la sérénité de Marcelo Rios.

Devant un court Suzanne Lenglen médusé, le numéro un mondial a été éliminé en un peu plus de deux heures et trois petits sets, 7-6 (8-6), 6-3, 6-4, par un joueur classé seulement 98^e à l'ATP. «C'est un rêve, s'est exclamé le héros du jour après la rencontre. J'ai travaillé toute ma vie pour décrocher une victoire comme celle-ci.»

Après la déconvenue vécue la veille par Andre Agassi, usé par la puissance du jeune Russe Marat Safin, c'était au tour de Sampras de quitter sans gloire la Porte d'Auteuil à Paris. Mais si Agassi a lutté jusqu'au bout des cinq sets, Sampras est parti sans grande élégance, faisant preuve d'un manque de combativité qui frisait parfois la désinvolture.

Auteur de six doubles fautes, dominé dans les échanges, Sampras a en outre encaissé au cours de ce match-piège la bagatelle de 12 as.

L'Américain menait 4-1 avec une balle de 5-1 quand la pluie a interrompu la partie. Cette coupure devait s'avérer fatale pour lui, Delgado revenant à sa hauteur avant d'enlever le bris d'égalité par 8 points à 6. Personne ne pouvait alors soupçonner la suite des événements.

Ainsi, par une soirée fraîche qui suivait un après-midi copieusement arrosé par la pluie, le numéro un mondial a cédé devant le 98^e, sans pouvoir réveiller son talent ni trouver la parade. Esquissant par moments des sourires incrédules devant l'ampleur du désastre et le nombre de ses erreurs, Sampras a vite baissé la tête...

Conditions défavorables

En fin de partie, l'Américain a certes eu des velléités de révolte, repoussant une balle de 5-1 contre lui pour ravir l'engagement de Delgado avant d'enchaîner en conservant le sien. Il est ainsi revenu à 3-4, mais le mal était fait. Sentant l'exploit, solide au service, Delgado conservera ses deux jeux d'engagement suivants pour conclure 6-4 au troisième set.

Les conditions de jeu, fraîches et humides, n'ont guère aidé l'Américain, programmé comme Agassi mardi sur le court Suzanne Lenglen, qui a la réputation justifiée d'être la surface la plus lente du stade.

Ces raisons n'expliquent pourtant pas l'incapacité de Sampras à secouer cette torpeur défaitiste qui s'abat parfois sur le plus grand champion actuel, notamment quand il évolue sur la terre battue.

«La rencontre a été différente après la pluie, a-t-il déclaré. Les conditions étaient contre moi et lui était bien plus décontracté. Bien sûr, je vais réfléchir sur cette défaite. Pour moi, les tournois majeurs constituent le but de ma carrière. Mais le «French» est le plus difficile des quatre. Il n'y a pas de matchs faciles ici.»

Sampras a cependant refusé d'établir un diagnostic pessimiste sur sa carrière. «L'occasion de remporter enfin le tournoi de Paris ne se représente pas tous les deux mois. Et je ne joue pas bien actuellement. Mais j'ai encore de belles années devant moi. Peut-être que cette année je n'ajouterai pas un 11^e titre majeur à mon palmarès, mais

l'année prochaine, je pourrai les gagner tous les quatre...»

Reste qu'il ne partira jamais favori pour remporter le deuxième d'entre eux, le seul à se jouer sur terre battue.

L'élimination de Sampras, après celle de Petr Korda la veille, prive le tournoi de ses deux premières têtes de série et renforce Marcelo Rios dans sa position de favori.

Le Chilien pourra-t-il poursuivre au troisième tour son bonhomme de chemin? Il est permis d'en douter, le Sud-Africain Wayne Ferreira lui ayant toujours opposé une farouche résistance. Il l'avait même battu à Hambourg lors de leur dernier face-à-face sur terre battue. Mais avant de le voir à l'œuvre face à un adversaire frappeur et tenace, on ne peut que constater sa forme du moment.

Passant avec adresse entre les gouttes, Marcelo Rios s'est défait hier de l'Espagnol Emilio Alvarez 6-4, 6-2, 6-2 au deuxième tour. Démontrant un talent naissant de voleur, il ne s'est plus plaint de sa blessure au coude.

«C'est en montant au filet que l'on expédie plus rapidement les points», a-t-il observé, lapalissade qui devrait pourtant être méditée par les forçats de la terre battue...

Ce côté expéditif du Chilien commence à marquer les esprits, y compris celui de Martina Hingis, presque aussi fermement installée en favorite que Rios chez les hommes. «C'est vrai qu'il existe certains points communs entre Marcelo et moi, a avoué la Suisse. Nous sommes tous les deux plus petits que la moyenne, nous ne possédons pas de gros services, mais nous allons très vite.»

Elle aurait pu ajouter que son goût plus affirmé pour les montées au filet — bien en évidence hier lors de sa victoire 6-1, 6-2 sur l'Allemande Meike Gabel — le rapproche encore plus de son homologue du tableau masculin.

Côté court, il y avait prime à la vitesse d'exécution hier, la pluie interrompant à trois reprises les débats au cours de l'après-midi. Guillaume Raoux en a souffert face à l'Australien Todd Woodbridge, match remporté par l'Australien, spécialiste de double, sur le score de 6-4, 4-6, 6-3, 6-0. La rencontre s'est terminée en queue de poisson, le Français cédant dix des 11 derniers jeux.

Venus et Hingis au troisième tour

Solide au service et brillante dans les amortis, l'Américaine Venus Williams a accédé hier au troisième tour en éliminant la Japonaise Ai Sugiyama 6-0, 6-2.

La Suisse Martina Hingis (n° 1), qui pourrait affronter Williams dès les quarts-de-finale, a eu besoin d'une partie supplémentaire pour vaincre l'Allemande Meike Gabel 6-1, 6-2.

Par ailleurs, Sébastien Lareau, de Boucherville, et son partenaire Wayne Black (n° 12) ont éliminé la paire française d'Olivier Delaitre et Sébastien Grosjean 6-1 6-1 pour accéder au deuxième tour du double.

Chez les dames, la Torontoise Patricia Hy-Boulais et l'Allemande Barbara Rittner n'ont pas été en mesure d'affronter la Sud-Africaine Liezel Horn et l'Américaine Samantha Reeves en raison de la pluie.

Sonja Jeyaseelan, d'Oakville, Ont., a également vu son match contre la Suédoise Asa Simpson être reporté.

Enfin, le match que Jeyaseelan et la Torontoise Rene Simpson devaient livrer à la Roumaine Catalina Cristea et à l'Argentine Laura Montalvo a aussi été remis.

Maski-Courons

Chronométrage à puces

Pour la première fois dans l'histoire de la course à pied au Québec, un système de chronométrage individuel à puces sera utilisé pour déterminer avec précision et rapidité le temps de chacun des participants aux épreuves qui seront présentées dans le cadre de la 24^e édition du Maski-Courons, le 14 juin prochain à Saint-Gabriel-de-Brandon, dans la région de Lanaudière.

«Même après 24 ans, nous continuons d'innover pour donner un service d'une plus grande qualité aux participants», a déclaré l'organisateur de l'épreuve, Raymond Hénault. Nous sommes convaincus que le système «Championship» de la firme Sportstats va plaire aux coureurs qui apprécient obtenir le temps de leur performance avec précision.

Fixée à un des souliers, cette puce miniature permet au coureur de voir son temps de course démarquer uniquement quand il franchit la ligne de départ et s'arrête lorsqu'il croise le fil d'arrivée.

Quelque 7000 adeptes de la course à pied, du vélo et du patin à roues alignées sont attendus. Des athlètes provenant de 10 pays sont déjà inscrits.

Il y aura trois épreuves de course à pied dont le 20 kilomètres, l'épreuve-reine du Maski-Courons. Deux autres distances — 5 km et 10 km — sont également au programme.

Il y aura aussi trois épreuves de marche populaire et de marche olympique sur 5 ou 20 km.

Presse canadienne

HOCKEY

FINALE DE L'EST

Washington contre Buffalo

Samedi

Buffalo 2 Washington 0

Lundi

Buffalo 2 Washington 3

(Série égale 1-1)

Ce soir

Washington à Buffalo, 19h30, CBC, SRC

Samedi

Washington à Buffalo, 19h30, CBC, SRC

FINALE DE L'OUEST

Dallas contre Detroit

Dimanche

Detroit 2 Dallas 0

Mardi

Detroit 1 Dallas 3

(Série égale 1-1)

Vendredi

Dallas à Detroit, 19h30, CBC, SRC

Dimanche

Dallas à Detroit, 14h, CBC, SRC, Fox

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est					
	G	P	Moy.	Diff.		
Atlanta	38	14	.731	—		
New York	27	20	.574	8 1/2		
Philadelphie	23	25	.479	13		
Montréal	18	32	.360	19		
Floride	17	34	.333	20 1/2		
	Section Centrale					
Houston	32	19	.627	—		
Chicago	28	22	.560	3 1/2		
St. Louis	25	24	.510	6		
Milwaukee	24	25	.490	7		
Pittsburgh	24	28	.462	8 1/2		
Cincinnati	23	29	.442	9 1/2		
	Section Ouest					
San Diego	32	20	.615	—		
San Francisco	30	22	.577	2		
Los Angeles	25	26	.490	6 1/2		
Colorado	22	29	.431	9 1/2		
Arizona	16	35	.314			

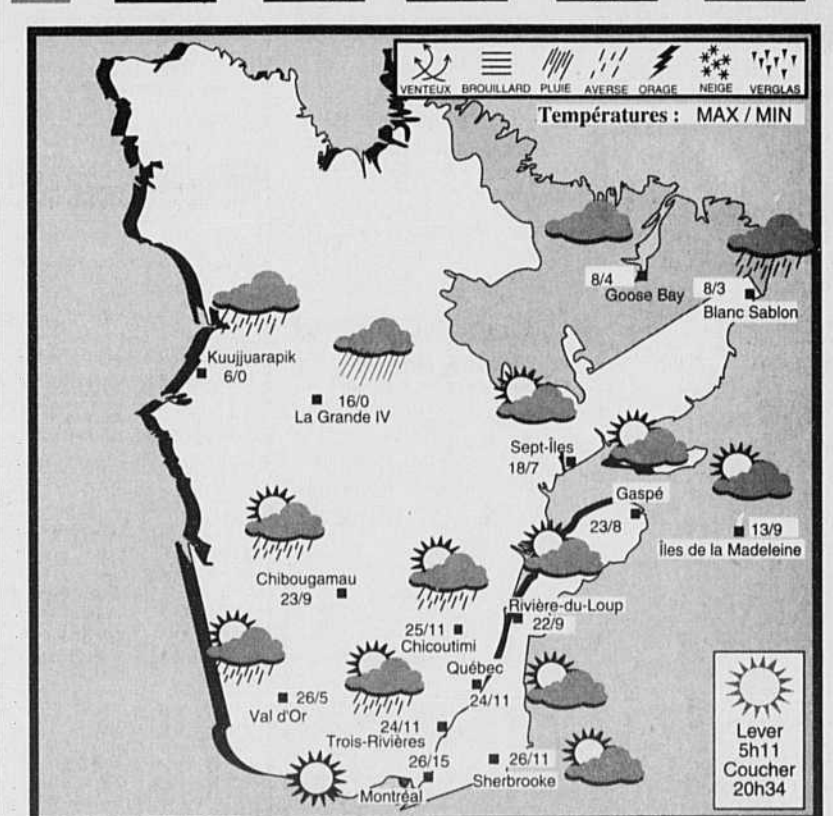
Hier
San Francisco 5 Cincinnati 7
Philadelphie 10 Chicago 5
Mets en Floride
Montréal à Atlanta
Pittsburgh à Milwaukee
Los Angeles à Houston
Colorado à St. Louis
San Diego en Arizona
Aujourd'hui
Colorado (Wright 4-4)
à St. Louis (Mercker 3-3), 13h40
Philadelphie (Schilling 5-5)
à Cubs (Clark 3-6), 14h20
Montréal (Pavano 0-0)
à Atlanta (D. Martinez 1-2), 19h40
Cincinnati (Winchester 3-2)
à Los Angeles (R. Martinez 6-2), 22h05
Arizona (Anderson 1-6)
à San Francisco (Darwin 4-2), 22h05

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier
Minnesota 6 Texas 5
Yankees à White Sox
Kansas City à Anaheim
Ce soir
White Sox (Siroka 6-4)
à Detroit (Thompson 3-5), 19h05
Cleveland (Burba 5-4)
à Toronto (Carpenter 1-0), 19h05
Seattle (Moyer 2-5)
à Tampa Bay (J. Johnson 2-1), 19h05
Texas (Witt 4-2)
à Baltimore (Drabek 4-5), 19h05
Boston (Wakefield 6-1)
à Yankees (Wells 6-1), 19h35

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
MONTREAL	 max 26	 min 15	 max 24	 9/22	 12/24



	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
QUÉBEC	 max 24	 min 11	 max 22	 6/20	 8/20

	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
OTTAWA	 max 27	 min 13	 max 25	 7/25	 12/27

Météo-Conseil

Environnement Canada

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

